



AREVA
Union Nationale
des Associations Sportives



Coupe Neptune 2017



04-08 octobre 2011

Organisée par l'ASCEA Saclay



Informations générales :

*Cette sortie a été dimensionnée pour **90 plongeurs et 20 accompagnants**. Nous vous demandons donc dans un premier temps d'inscrire **12 plongeurs et 3 accompagnants par site**. Les inscrits supplémentaires seront mis en liste d'attente (voir le document excel inscription_Neptune_2017); le nombre définitif possible sera donné dès la clôture des inscriptions (fin mars).*

Pour cette 39^e édition la section de Saclay a choisi comme site de Plongée et d'hébergement **l'île de Porquerolles**.

Notre coupe Nationale aura lieu du **mercredi 04 octobre soir** au **dimanche 08 octobre** : arrivée dans l'après-midi du mercredi 04 et départ dans l'après-midi du dimanche 08.

7 plongées sont prévues au programme, 1 par demi-journée, en une **seule** rotation à priori.

Informations transport : **IMPORTANT !**

Pour ce séjour, le transport **ne sera pas** proposé par l'organisateur. A chaque club de prendre en charge son organisation locale.

Transfert organisé :

Néanmoins, un système de **transfert par cars** sera mis en place depuis la **gare SNCF** de Toulon, le **mercredi après-midi** (pour un horaire de train¹ fixé) pour amener les participants jusqu'à la Tour Fondue, où ils prendront le bateau de l'IGESA pour se rendre sur l'île et au lieu d'hébergement. Le même service sera proposé pour le retour, le dimanche après-midi (prévu pour un départ train² défini).

Attention, ce dispositif assuré en partie avec le concours de l'IGESA ne pourra se faire que pour un nombre de participants minimum et maximum.

Transfert non organisé :

Dans le cas du transfert non organisé, les clubs (ou individuels) auront à organiser leur arrivée jusqu'à la Tour Fondue, leur traversée par les navettes « classiques » (Société TLV-TVM : <http://www.tlv-tvm.com/>) et l'acheminement de leur sac vers le centre IGESA (environ 300 mètres à pied, avec une côte).

C'est pourquoi nous vous engageons à discuter avec nous afin d'assurer une planification des arrivées la plus profitable possible pour tous.

¹ Les horaires seront calés sur un horaire de train et communiqué aux sections dès que parus sur le site de la SNCF

² Idem

Transport par Voiture :

Pour les arrivants en VOITURE, il y aura possibilité de laisser son véhicule sur le parking de la Tour Fondue, *réservation et tarifs sur* : <http://www.hyeres-tourisme.com/hyeres/les-iles-dor/porquerolles/informations-pratiques/les-parkings-de-lembarcadere>

Informations hébergement :

L'**hébergement** et la restauration s'effectueront dans le centre de vacances de L'IGESA, dans des **chambres de 1 à 3 lits**. Draps et serviettes de toilette sont fournis.

Vous devrez prévenir l'organisateur **2 mois minimum** avant les dates du séjour quant aux desideratas concernant **l'affectation des chambres** en couple.

Le planning détaillé des activités vous sera envoyé quelques semaines avant la date de départ.

Informations plongées :

La logistique pour les plongées sera assurée par le **club ILEO** - <http://www.ileo-porquerolles.fr/> - qui possède un parc de plus de 100 blocs et 2 compresseurs d'une capacité totale de 90m³/h, complétés par 12 tampons. La majorité des blocs disponibles sont des 12 litres courts 2 sorties. Les plombs seront fournis.

Il n'y aura **pas d'option Nitrox** proposée.

Le transport des blocs jusqu'à la plage sera assuré par les **2 tracteurs** que possède le club. Ensuite il faudra porter les blocs sur environ 50 mètres jusqu'aux zodiacs.

Les transports sur les sites de plongée seront assurés par une flotte **de semi-rigides** ayant une capacité chacun de **15 à 20 plongeurs**.

Les informations utiles pour l'organisation des plongées et entre autre la répartition sur les bateaux vous seront envoyées quelque temps avant le début du séjour. Les palanquées seront mixées (différents sites CEA et AREVA) ; des bateaux plongeurs confirmés seront organisés.

Les sites de plongées seront sélectionnés en fonction des conditions météorologiques et bien sûr des niveaux des plongeurs, notamment pour les épaves.

Information pour les accompagnants :

Des activités seront proposées pour les non plongeurs, comprenant une visite de l'île. Plus d'information dans un prochain bulletin...

Les Tarifs : hors subvention et hors transport

Plongeur (7 plongées)

- arrivée le mercredi soir (dîner – 7 plongées): **540 €**

Accompagnant (comprenant la visite de l'île) :

- arrivée le mercredi soir (diner inclus) : 330 €

Transfert (A/R) gare SNCF / Porquerolles : 40 €

Modalités d'inscriptions :

Début des inscriptions : à partir du 10 décembre 2016

Clôture des inscriptions : le 30 mars 2017.

Règlement en 2 chèques, à l'ordre de l'ASCEA Saclay – section Plongée.

30% encaissés à la clôture des inscriptions,

Le solde sera encaissé fin juin 2017.

Les 2 chèques sont à envoyer par courrier à la clôture des inscriptions

Attention, les conditions d'annulation sont très strictes (cf. p.5), prévenez vos adhérents

Informations supplémentaires aux inscriptions :

En pièce jointe vous trouverez un tableau Excel à remplir, que vous connaissez bien puisqu'habituel depuis quelques années.

Cependant, il est bon de rappeler de ne pas oublier :

- de préciser la **taille** pour les Tee-shirts ;
- d'indiquer vos plongeurs participant à l'encadrement des plongées ;
- d'indiquer l'horaire probable d'arrivée ;
- d'indiquer si vous souhaitez prendre la navette Gare ;

de plus, merci

- d'indiquer clairement votre responsable sécurité Bateau (1 par centre participants) ;
- d'indiquer les colocations souhaitées si elles sont déjà connues.

Les conditions d'annulations ou de désistements seront intégralement reprises comme énoncées dans le contrat.

(Voir ci-dessous)

4.3 Désistements et Annulations

Les révisions à la baisse des prestations avant le début du séjour (nombre de participants, durée du séjour, hébergement, restauration ou plongée) sont considérées comme des désistements lorsqu'elles interviennent au moins 90 jours avant le début du séjour. Tout autre cas, avant ou pendant le séjour, est considéré comme annulation.

Les prestations non réalisées du fait du Prestataire donneront lieu à une révision du montant du séjour, notamment pour les cas suivants :

- plongée non organisée
- plongée annulée pour conditions météorologiques

Sont expressément exclus de toute révision tarifaire les cas suivants :

- cause liée à des problèmes de transport ou de modification de voyage
- départ anticipé ou arrivée différée de participants
- repas non pris
- plongées non effectuées

Frais de désistement

10% du montant du séjour défini dans la convention.

Frais d'annulation

Toute annulation, quel qu'en soit le motif, entraîne une perception de frais calculée en fonction du nombre de jours compris entre la date d'annulation et le début du séjour.

- De 90 à 61 jours = 30% du montant du séjour
- de 60 à 31 jours = 60% du montant du séjour
- 30 jours et moins = 100% du montant du séjour

Vos contacts à Saclay



ASCEA Saclay section plongée

CEA de Saclay - Bat 471

91191 GIF-SUR-YVETTE CEDEX

<http://asceasac.plongee.free.fr/>

Informations :

Pierre-Henri CARTON

Tél. : 01 69 08 31 43

Portable : 06 66 13 22 85

✉ pcarton@cea.fr

Inscriptions :

Emmanuelle & Christelle

Christelle LATRILLE

Tél. : 01 69 08 34 24

✉ christelle.latrille@cea.fr

Informations, répartition des chambres

Emmanuelle BOUGAMONT

Tél. : 01 69 08 43 16 / 06 73 19 58 05

✉ emmanuelle.bougamont@cea.fr

Gestion du fichier des inscrits, trésorerie

